

CHARTE DU RANDONNEUR

Ne vous écartez pas des chemins balisés.
En cas de doute sur le cheminement, **le balisage est prioritaire sur le descriptif**.

Respectez la nature.
Ne cueillez pas de fleurs ou plantes.
Ne pas déranger et ne pas nourrir les animaux.

Ne jetez pas vos détritus, emportez-les.

Respectez la propriété privée.
Refermez barrières et clôtures après votre passage.

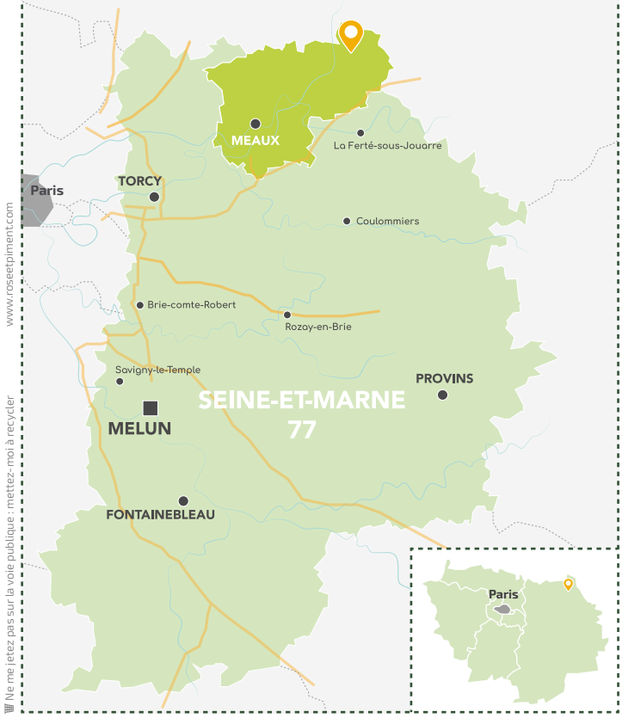
Lorsque cela est possible, **retirez tout obstacle** sur votre chemin.

Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse. (Renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne)

Faites attentions aux tiques.

Choisissez une tenue adaptée au parcours et à la météo.

INFORMATIONS PRATIQUES



Voir carte IGN n°2513 OT Meaux vallée de l'Ourcq.

Départ : Gare de Crouy-sur-Ourcq
GPS : Lat : 49.091194 Lng : 3.063821
UTM : E 5437595.427478704 N 31U

www.meaux-marne-ourcq.com

NUMÉROS D'URGENCE

112 N° Européen d'urgence (**15** Samu / **17** Police / **18** Pompiers)

114 SMS pour les sourds et malentendants

FFRandonnée Seine-et-Marne

Seine-et-Marne VIVRE EN GRAND !

CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

→ CROUY-SUR-OURCQ



MARAIS DE NÉGANDO

Dépaysement garanti pour les adeptes d'une nature encore sauvage dans la traversée du bois de la Garenne et du marais de Négando.

13 km	BALISAGE
3h	DIFFICULTÉ
0 m	THÉMATIQUE : NATURE

meaux marne ourcq tourisme

Patrimoine d'émotions



EN TRAVERSANT LE CLIGNON

Le Clignon est le seul affluent de la rive gauche de l'Ourcq. La vallée du Clignon est un lieu intimiste avec ses versants peu éloignés et parfois abrupts. Le fond de celle-ci est parfois assez large pour déployer un ruban de marais, prairie et peupleraies.

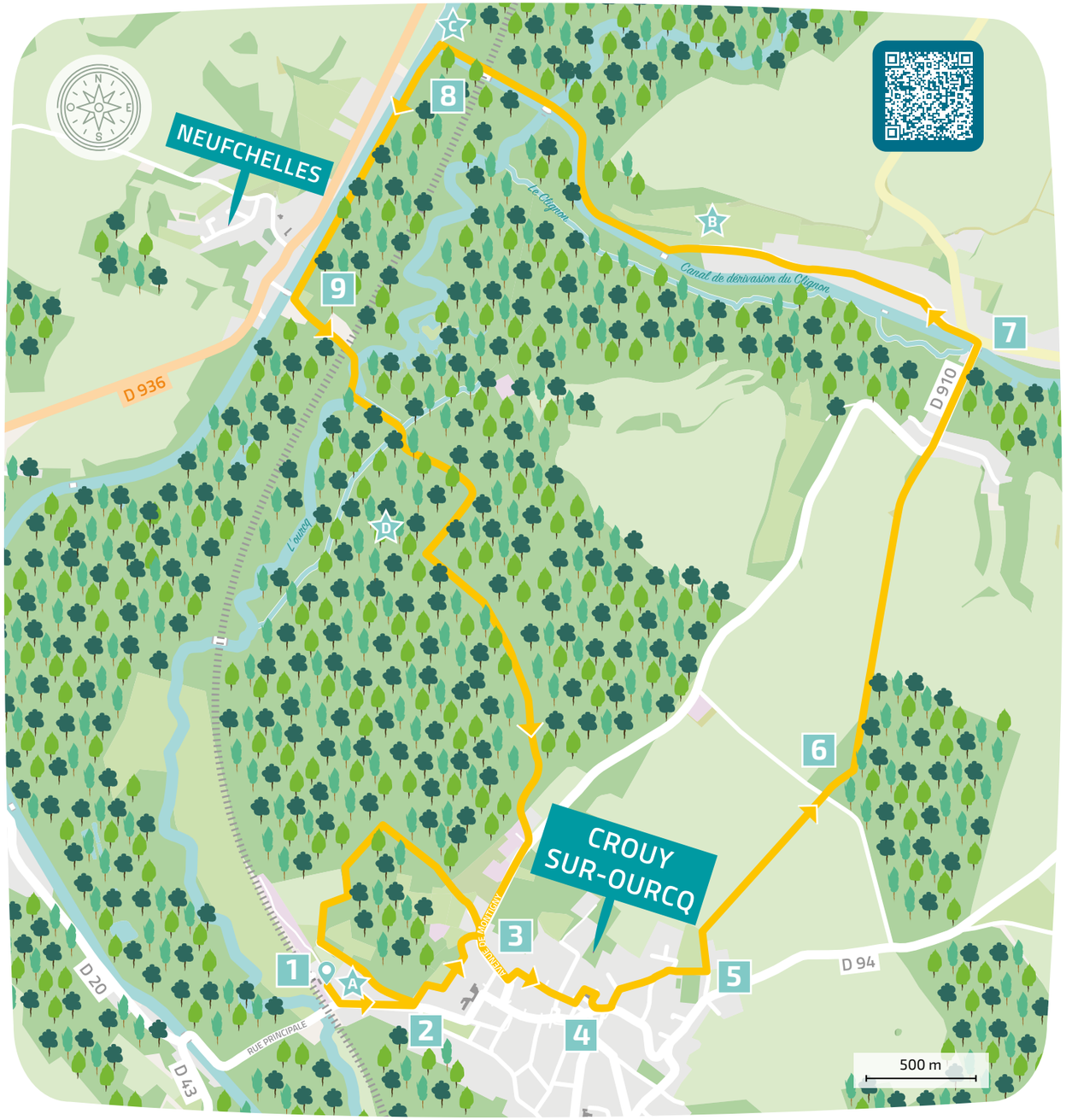
Le Clignon a été canalisé vers 1840 pour alimenter le canal de l'Ourcq et permettre la navigation. Ce canal de dérivation « en digue » franchit l'Ourcq par un très beau pont-canal à trois arches. Son gabarit permet le passage des « flûtes d'Ourcq », embarcations longues et étroites. Il est l'oeuvre d'Emile Vuigner, ingénieur de la Compagnie des Canaux, très inspiré par les canaux anglais et écossais.



ITINÉRAIRE
DE LA RANDONNÉE

NEUFCHELLES
CROUY-SUR-OURCQ

1. **Sortir de la gare à droite,** prendre l'avenue de la gare à gauche.
2. **Avant le carrefour,** tourner à gauche, puis en face pour passer derrière le gymnase et aboutir sur la D 102.
3. **Se diriger à droite vers le centre du bourg,** prendre la rue Geoffroy à gauche, passer la poste et la mairie.
4. **Avant la place du marché,** emprunter à gauche la rue qui fait le tour de l'église et qui débouche devant le gîte. Plus haut, s'engager à gauche dans la cour Raphaël, puis monter vers le stade.
5. **Tourner à gauche,** puis emprunter le chemin à droite.
6. **Traverser la route,** poursuivre dans le bois de la Grande-Laye et descendre au hameau de La Chaussée. Prendre la D 102 à droite. Elle franchit la vallée du Clignon.
7. **Après le pont,** tourner à gauche, puis suivre la rue de Moisy à gauche. Après la commanderie, continuer à droite sur le chemin de halage du canal du Clignon. Il franchit l'Ourcq sur un pontcanal, qui passe sous la voie ferrée et débouche au bord du canal de l'Ourcq.
8. **Longer ce dernier à gauche** jusqu'au pont de Neufchelles.
9. **Partir à gauche,** franchir la voie ferrée, (ATTENTION passage dangereux - prudence !) bifurquer à droite puis utiliser la passerelle d'Arcole pour enjamber l'Ourcq. Poursuivre dans le marais. Le chemin vire à droite puis à gauche avant de monterdans le bois de la Garenne. A l'orée du bois, emprunter la D 102 à droite. A l'entrée de Crouy, tourner à droite, en angle aigu, traverser le bois, passer l'oratoire de Notre-Dame-du-Chêne, le manoir aux Quatre-Vents et déboucher sur l'avenue de la Gare.
2. **Tourner à droite** pour rejoindre le parking.



LES INCONTOURNABLES


Le donjon du Houssoy


Le canal de l'Ourcq


Commanderie templière


Marais de Négando


Randonnée à Vaux

LÉGENDE

CONTINUITÉ RAPPEL

TOURNER À GAUCHE

TOURNER À DROITE

MAUVAISE DIRECTION

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité «randonnée».

Crédits photos : © CCPO - © Fiona LEHANE - © Mellie JUMELLE - © I. GARCIA - © C.DEBOUT - © Benjamin DENOYELLE